



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

TO/csc

P.V. ECOPC 37

**Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et
de l'Espace**

Procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2021

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. Recensement général de la population, des logements et des bâtiments
 - Présentation
 - Echange de vues avec Monsieur le Ministre de l'Economie (demande du groupe politique CSV)
2. Divers (prochaine réunion)

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Léon Gloden, M. Claude Haagen, M. Charles Margue, Mme Octavie Modert en remplacement de M. Marc Spautz, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, M. Serge Wilmes

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

M. Franz Fayot, Ministre de l'Economie

M. Serge Allegrezza, M. Jérôme Hury, M. François Peltier, de l'Institut national de la Statistique et des études économiques (STATEC)

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Claude Haagen, Président de la Commission

*

1. Recensement général de la population, des logements et des bâtiments

Avant d'accorder la parole à Monsieur le Ministre de l'Economie, Monsieur le Président explique qu'il a, exceptionnellement, fixé cette réunion à huit heures en raison d'une série d'autres réunions programmées pour ce même lundi matin. La réunion répond à une demande du groupe politique CSV qui souhaitait être informé des détails de l'organisation du recensement général, décidée par règlement grand-ducal en janvier dernier.

- Présentation

Monsieur le Ministre souligne l'importance pour l'Etat de disposer de données fiables concernant sa population résidente. Le slogan choisi pour ce recensement, « *Mir zielen, well Dir zielt !* », exprimerait au mieux la finalité de cet exercice – connaître et comprendre les besoins réels des résidents, permettre au STATEC d'améliorer la qualité de ses analyses et partant aux décideurs politiques de mieux répondre aux besoins de la population. La réalisation du recensement est une des missions du STATEC prévue par sa loi organique¹. Le recensement constitue l'opération statistique la plus importante à réaliser par cette administration. Le dernier recensement a eu lieu en 2011. Un recensement est à réaliser chaque décennie. En raison de la pandémie du Covid-19, défi auquel le pays est toujours confronté, la date initialement prévue pour cette opération (février 2021) a été reportée à deux reprises – d'abord au juin, puis au novembre 2021.

Le recensement sera réalisé sous forme hybride. Les habitants seront appelés à répondre par voie électronique aux questions du recensement. Il a été veillé à un accès et à une procédure informatiques très simples et aisément compréhensibles. Il ne sera pas nécessaire de passer par l'intermédiaire du système d'authentification *Luxtrust*. Les ménages auront également la possibilité de répondre aux questions sur support papier.

Le recensement sera encadré par une campagne d'information.

Monsieur le Ministre poursuit en insistant que cette opération de grande envergure ne peut pas être remplacée par le seul recours aux registres administratifs comme le registre des personnes physiques, même si la qualité de ce dernier s'est considérablement améliorée depuis le dernier recensement général de la population. Les données de ce registre se limitent ainsi aux noms, adresses et certaines données démographiques des personnes enregistrées (dates de naissance, nationalité(s), pays de naissance etc.) et présupposent que ces personnes déclarent leur changement de résidence auprès des administrations communales. Le recensement a pour ambition de parvenir à une connaissance bien plus profonde et exhaustive de la situation de la population à un moment donné. Les données recensées comportent ainsi également la profession des personnes résidentes, leur situation de logement, les langues parlées en famille et ainsi de suite. Il s'agit d'informations qui, à ces niveaux de précision et globalité, ne peuvent être obtenues que par un recensement général. Il va de soi que les règles les plus strictes de confidentialité sont appliquées, de sorte à garantir la protection des données privées des individus et ménages ainsi recensés. Un retracement au ménage et à la famille individuelle de ces données par le pouvoir politique est exclu. Les données collectées sont anonymisées.

¹ Loi modifiée du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques et modifiant la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat.

L'orateur clôt en remerciant les responsables communaux pour leur coopération, essentielle pour mener à bon port un recensement. Ce sont les communes qui recrutent les recenseurs qui interviendront auprès de ces adresses qui n'ont pas répondu par voie électronique au recensement. Ce sont également eux qui connaissent au mieux la réalité sur le terrain.

Monsieur le Ministre invite ensuite Monsieur le Directeur du STATEC à fournir des explications plus détaillées sur le déroulement du recensement. Ce dernier précise que la campagne d'information évoquée débute aujourd'hui par une conférence de presse dans la suite immédiate de la présente réunion. L'orateur poursuit son exposé en s'appuyant sur une projection *PowerPoint*. Pour les fins du présent procès-verbal, il est donc renvoyé au document joint en annexe.

- Echange de vues avec Monsieur le Ministre de l'Economie (demande du groupe politique CSV)

Monsieur le Président invite les membres de la commission à s'exprimer.

Lançant la boutade que désormais l'accomplissement d'une obligation légale, la participation au recensement, sera **récompensée**,² Monsieur Guy Arendt s'interroge sur le choix de la combinaison des langues au niveau des formulaires papier distribués dans la deuxième phase. Il y aurait lieu d'admettre que les personnes ne remplissant pas le formulaire mis à disposition en ligne, sont principalement des citoyens plus âgés et donc moins à l'aise avec le français.

Monsieur le Directeur du STATEC remarque que l'objectif du tirage au sort qui vient d'être évoqué est d'inciter les ménages à la participation en ligne et de récompenser celle-ci. Ceci, dans un environnement concurrentiel en matière de questionnaires internet tous genres. De nombreuses enquêtes en ligne recourent, en effet, à pareils incitations ou récompenses afin d'accroître le nombre de répondants. Le STATEC tient compte de cette réalité. La vingtaine de prix, comme une tablette tactile, ne sont pas d'une valeur excessive. Il s'agit plutôt « d'un geste ».

Un représentant du STATEC explique que le séquençage des **langues employées** sur les formulaires papier avait fait l'objet d'un projet pilote dans certaines communes. Initialement, il était prévu que les agents recenseurs demandent aux ménages dans quelle langue ils souhaitent remplir leur questionnaire. Compte tenu des mesures de distanciation sociale, cette approche individuelle a été abandonnée. C'est ainsi que ce formulaire sera d'office distribué dans les deux langues les plus communément lues et écrites au Grand-Duché : l'allemand et le français. Cependant, le courrier d'invitation sera également en luxembourgeois comme toutes les informations complémentaires. Les personnes qui participent en ligne pourront bien évidemment choisir directement le questionnaire en luxembourgeois. Pour obtenir le questionnaire sur support papier en langue luxembourgeoise, elles devront s'adresser soit à leur administration communale soit directement au STATEC. Ce questionnaire leur parviendra alors endéans quelques jours.

Renvoyant au grand nombre d'informations personnelles très précises rassemblées par le STATEC lors du recensement, Monsieur Laurent Mosar souligne l'importance d'un strict respect des exigences de **confidentialité** et de protection des données privées. Partant, il s'interroge sur l'organisation de l'accès à ces données au sein du STATEC

² Par la participation des répondants en ligne à un loterie.

et de la surveillance à cet égard des sous-traitants qui interviendront dans ces opérations.

Monsieur le Directeur du STATEC souligne à son tour qu'il est bien conscient du caractère dit sensible des données collectées, voire des potentiels risques d'abus en relation avec ces informations. La problématique de la confidentialité à garantir est directement liée à la confiance du citoyen dans les institutions et notamment envers le STATEC et les statistiques qu'il produit. Pour ce qui est des intervenants, il y a lieu de distinguer deux phases : celle de la collecte et celle du traitement des données. La première phase ne peut être accomplie sans le concours d'intervenants externes, mais également durant cette phase, il est veillé à limiter le nombre de ces intervenants, personnes qui reçoivent leur mission nominativement. Dès que cette base de données a été établie, seulement un nombre restreint de personnes au sein du STATEC a accès à ces données. Cet accès ne leur est possible que sur mandat officiel de leur supérieur hiérarchique et pour une période limitée afin de réaliser une étude déterminée. Une fois l'étude achevée, ces personnes perdent l'accès à la base de données. Par ailleurs et comme toute administration publique, le STATEC a également un délégué à la protection des données (DPO) qui veille au respect de la réglementation à ce sujet.

Concernant l'externalisation de certaines opérations, l'orateur précise que la société chargée du traitement initial des données collectées a été choisie en recourant à un marché public européen. Ce choix de recourir à une société privée s'explique par l'impossibilité de réaliser cette opération au sein du seul STATEC dans un temps raisonnable – compte tenu du volume extraordinaire et la diversité des données à traiter. Les données confiées à cette société sont détachées de tout identifiant individuel. Il leur est impossible de les associer au ménage d'origine. Des agents sont chargés de surveiller l'ensemble des processus liés à la protection de la confidentialité. Par rapport à Eurostat, le respect d'une norme ISO en la matière a été vérifié. Toutes ces assurances qualité concernant le respect de la confidentialité constituent une priorité pour le STATEC.

Un représentant du STATEC ajoute que la base de données est archivée sur un serveur sécurisé au sein du STATEC et non relié au monde extérieur. L'accès à ces informations sera au maximum automatisé et dissocié des données confidentielles et personnelles. Seulement deux personnes au sein de l'institut auront accès à l'intégralité des données c'est-à-dire également aux données personnelles comme le nom, prénom etc. et ceci dans des cas de figure particuliers. A chaque reprise, la personne respectives devra cependant justifier par écrit pourquoi elle doit avoir accès à telle ou telle information. En cas de manquement, des mesures de sanction sont prises à l'égard de ces personnes.

L'orateur précise que le concours de la société externe dans le traitement des données concerne uniquement les questionnaires papier. Tandis que les réponses qui se limitent à une case cochée sont saisies de façon automatisée au sein du STATEC, les réponses écrites doivent être encodées manuellement. Ce sont ces milliers d'extraits précis des formulaires qui sont transmis de façon anonymisée et sous forme d'image à la société de saisie qui ne saura relier aucune de ces réponses entre elles.

Répondant à Monsieur Charles Margue, Monsieur le Directeur du STATEC confirme qu'en ce qui concerne ces réponses « libres », l'encodage littéral rencontre ses limites, notamment en ce qui concerne les emplois ou diplômes indiqués par les recensés. **L'encodage des diplômes** renseignés s'appuiera sur une nomenclature internationalement reconnue, afin de permettre des comparaisons. Il s'agit néanmoins d'une des faiblesses des données obtenues par voie de recensement et à laquelle il ne pourrait être remédié que par l'instauration d'un registre national des diplômes, à l'instar

d'autres Etats. Dans l'ensemble, les réponses afférentes permettent toutefois d'évaluer de manière assez précise le niveau d'éducation de la population.

Répondant à Monsieur André Bauler, Monsieur le Directeur du STATEC donne à considérer qu'un des plus grands avantages du recensement sera justement qu'il permettra une **ventilation géographique** très fine, jusqu'au niveau local, des données démographiques du pays et ceci à un moment précis. C'est cette « photographie » détaillée de la population qui sera le point de départ des projections démographiques à venir. La perspective géographique locale sera hautement utile lorsqu'il s'agit de planifier certaines infrastructures notamment en relation avec la mobilité. Par le passé, ces projections, qui avaient une approche purement nationale, étaient, en effet, de ce point de vue, d'une utilité limitée. Les projections démographiques à venir, seront bien plus riches en enseignements.

Monsieur André Bauler explique que son intérêt pour cette problématique a également trait au souhait de savoir quelles branches de l'économie nationale ont une influence plus ou moins importante sur la croissance démographique. La connaissance de telles corrélations serait utile dans la conception de certaines politiques liées au développement du pays.

Précisant que la présentation visionnée sera transmise aux membres de la commission, Monsieur le Président clôt l'échange de vues.

2. Divers (prochaine réunion)

Monsieur le Président rappelle que la prochaine réunion aura déjà lieu ce mercredi matin. Il s'agira d'une réunion jointe, également sous forme de visioconférence, avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural. Cette réunion sera dédiée à la présentation du projet de loi n° 7887 relative à la mise en place et la coordination de la politique alimentaire.

Luxembourg, le 6 juin 2023

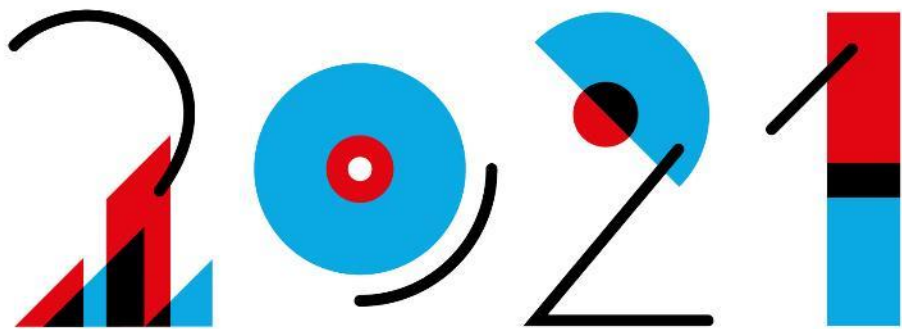
Le Secrétaire-administrateur,
Timon Oesch

Le Président de la Commission de l'Economie, de la
Protection des consommateurs et de l'Espace,
Claude Haagen

Annexe :

- Présentation PowerPoint, « Recensement de la population 2021 : un recensement digital », 34 pp..

Procès-verbal approuvé et certifié exact



Mir zielen, well Dir zielt!

Vollekszielung | Lëtzebuerg

Recensement de la population 2021 : un recensement digital

Conférence de presse du
20 septembre 2021

STATEC

Vidéo promotionnelle RP2021



Agenda

- 1 Introduction
- 2 Utilité du recensement général de la population
- 3 Déroulement du RP2021
- 4 Confidentialité
- 5 Résultats du recensement
- 6 Budget

1

Intervenants

Franz Fayot : Ministre de l'Économie

Serge Hoffmann : Vice-président du Syvicol et Bourgmestre de la commune de Habscht

Dr Serge Allegrezza : Directeur du STATEC

François Peltier: Chef d'Unité 'Population et Logement', STATEC



Partenariat privilégié avec les communes

- Le rôle des administrations communales : primordial
- Le recensement réalisé sous la direction et la surveillance des collèges des bourgmestre et échevins
- Les communes contrôlent le caractère exhaustif du dénombrement sur le terrain et vérifient les documents remis par les agents recenseurs
- Communication digitale via plateforme d'échange

2



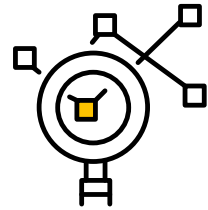
Utilité du recensement général de la population

Utilité du recensement général de la population

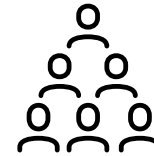
37

1821 : 1^{er} recensement de la population au Luxembourg

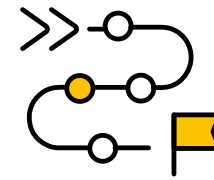
2021 : 37^{ième} édition du recensement de la population



Opération statistique la plus ancienne, la plus répandue et l'une des plus complexes



Documentation indispensable sur la structure socio-économique du pays



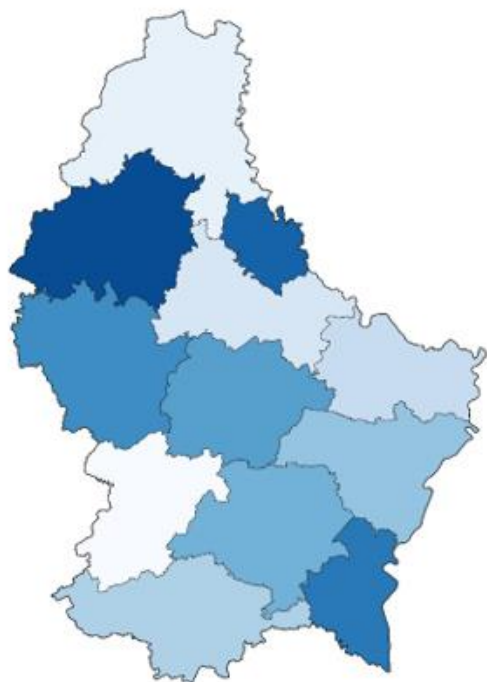
Comprendre l'évolution à long terme de la société luxembourgeoise

Utilité du recensement général de la population

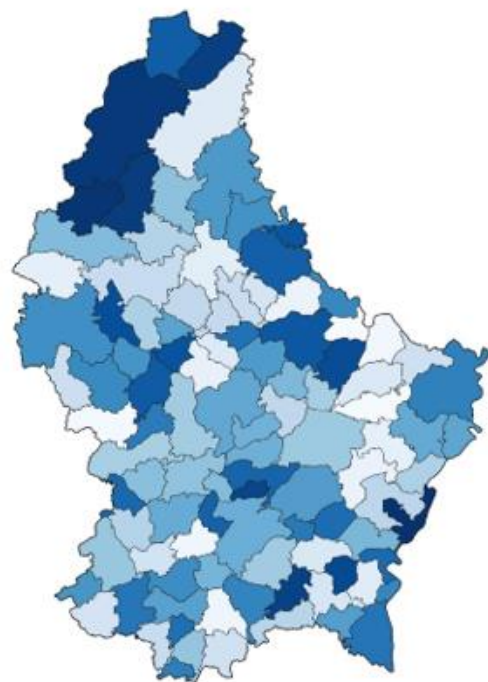
Données fiables et complètes pour les **diverses unités territoriales** du pays



Niveau national



Niveau cantonal

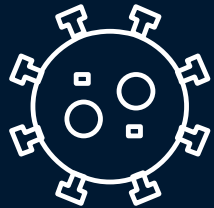


Niveau communal



Niveau de grids
de 1 km²

Date de référence



Février

01

Juin

01

Novembre

08

Contexte particulier :
COVID-19

Date initiale :
1^{er} février 2021

1^{er} report :
1^{er} juin 2021

Second report
et date finale :
8 novembre 2021





RP2021 : un recensement combiné

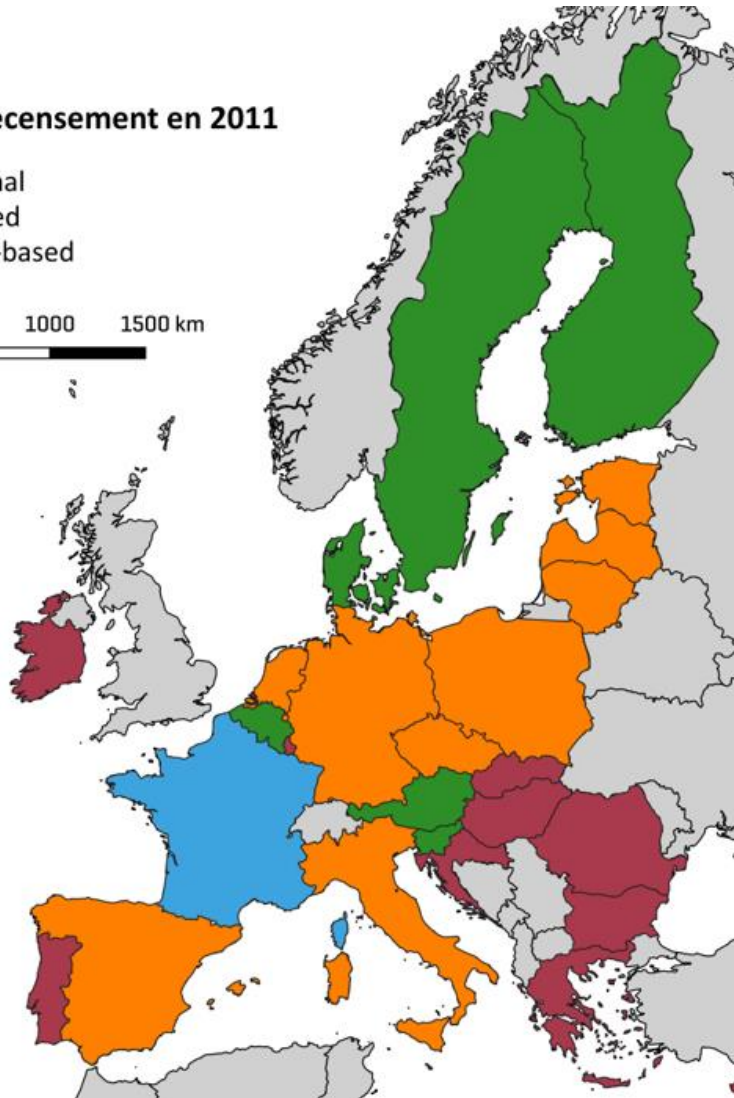
- Recensement traditionnel → recensement combiné
- **3 registres administratifs :**
 - Registre national des personnes physiques (CTIE, communes)
 - Registre du centre commun de la sécurité sociale (via l'IGSS)
 - Registre des Bâtiments et des Logements (STATEC)
- Questionnaire électronique ou papier
- Combinaison à travers le numéro d'identification national et l'adresse

RP2021: comparaison européenne

Type de recensement en 2011

- Traditional
- Combined
- Register-based
- Rolling

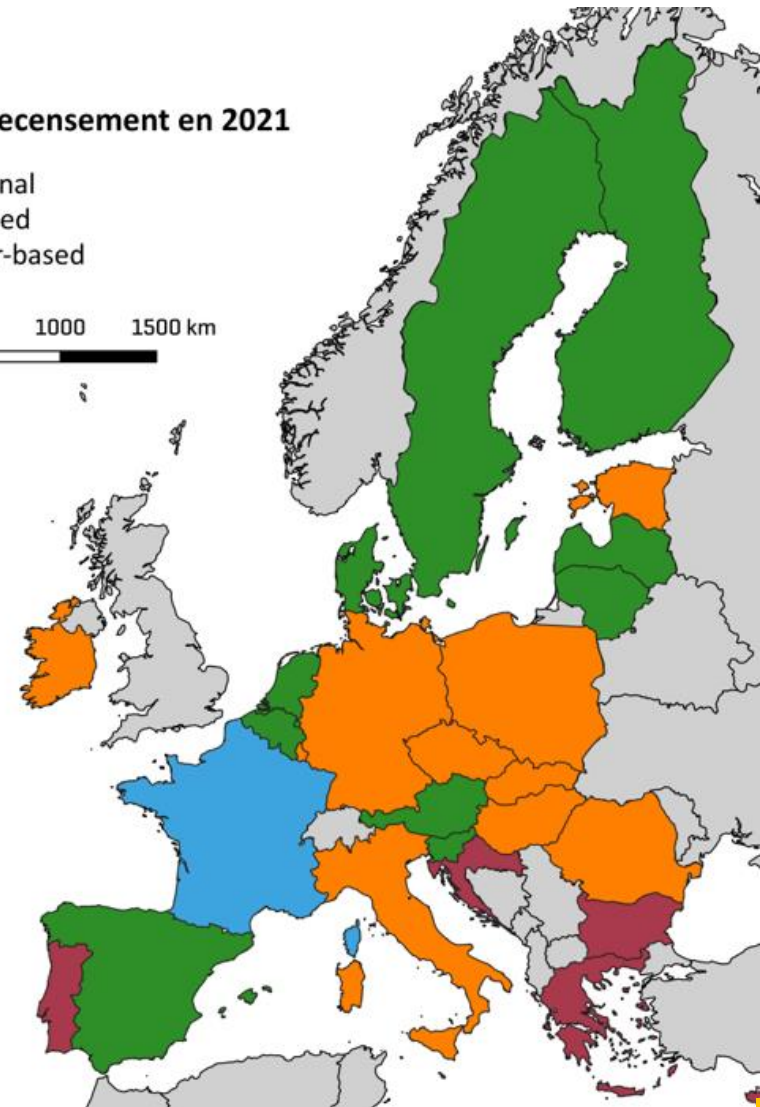
0 500 1000 1500 km



Type de recensement en 2021

- Traditional
- Combined
- Register-based
- Rolling

0 500 1000 1500 km

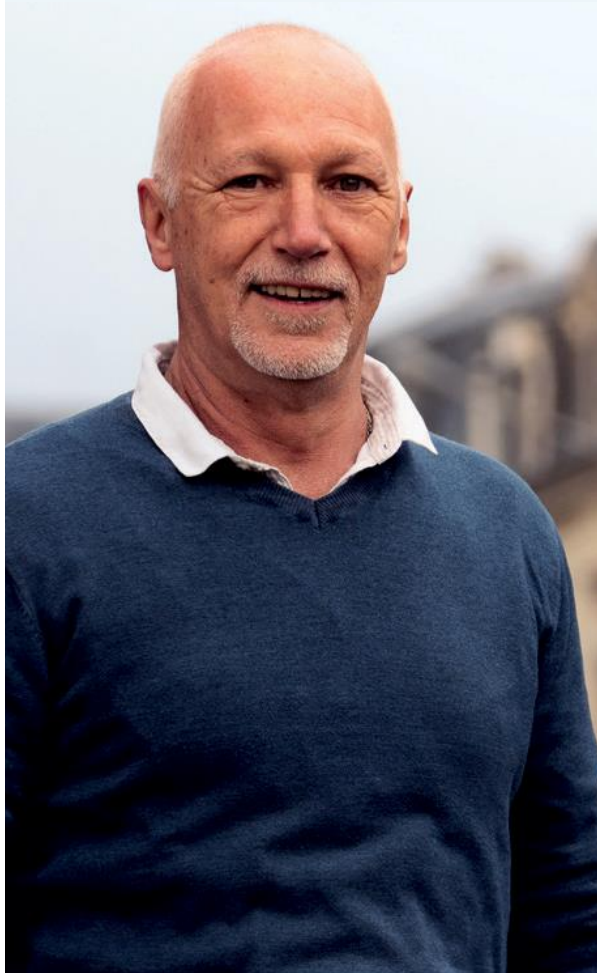


3



Déroulement du RP2021

Déroulement du RP2021 : recensement par **Internet**



- Du **8 au 28 novembre 2021**
- Chaque ménage reçoit un courrier avec un code permettant de répondre au recensement par voie électronique via le « Guichet.lu »
- L'agent recenseur contacte exclusivement les ménages n'ayant pas répondu en ligne



Déroulement du RP2021 : recensement par **Internet**



- Accessible sur tout support électronique : ordinateur, tablette et smartphone
- Avec et sans LuxTrust ou eID
- Disponible via MyGuichet.lu ET via l'app MyGuichet.lu
- Loterie, via un tirage au sort
- Avantages pour les répondants :
 - Facile / Rapide / Choix de la langue
- Avantages pour le STATEC :
 - Données digitales → Traitement plus rapide de l'information

Déroulement du RP2021 : recensement par **Internet**



Connexion à un service en ligne de l'Etat luxembourgeois

FR EN DE

Pour accéder au service en ligne **MyGuichet.lu**, vous devez remplir le formulaire ci-dessous.

Sécurité et conditions d'utilisation

Question de sécurité

Quelle est la moitié de 18 ? *



Conditions d'utilisation

J'ai lu et j'accepte les [Conditions d'utilisation des sites du CTIE](#)

Continuer

Déroulement du RP2021 : recensement par questionnaire **Papier**

- Du **22 novembre au 5 décembre 2021**
- Uniquement distribué aux ménages n'ayant pas encore répondu par internet
- Distribué par +- 4 000 agents recenseurs
- Disponible en 5 langues
- 3 possibilités pour remettre le questionnaire :
 - Directement au STATEC
 - À son administration communale
 - Via son agent recenseur



Déroulement du RP2021 : recensement par questionnaire **Papier**

2021
Mir zählen, weil ihr zählt!
Zählung - Zählung

STATEC

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION 2021

ALLGEMEINE VOLKSZÄHLUNG 2021

RECENSEAMENTO GERAL DA POPULAÇÃO 2021

GENERAL POPULATION CENSUS 2021

**À remplir par le STATEC
Von STATEC auszufüllen**

Nombre du questionnaire
Belegnummer

**À remplir par l'agent recenseur
Von Zählungsbeamten auszufüllen**

Nombre du quartier de recensement
Nummer der Vollerzählungsstelle

Nombre d'ordre de l'immeuble
Gebäudenummer

Nombre d'ordre du logement
Wohnungsnummer

**À remplir par le ménage
Vom Haushalt auszufüllen**

Commune / Gemeinde

Date journal / Postleitzahl

Sex / Geschlecht

N°

2021
Mir zählen, weil ihr zählt!
Zählung - Zählung

STATEC

ALLGEMENG VOLLEKSZÄHLUNG 2021

RECENSEAMENTO GERAL DA POPULAÇÃO 2021

GENERAL POPULATION CENSUS 2021

Vom STATEC auszufüllen:

Nummer vom Dienstheft

**Vom Vollerzählungsamt /
Von der Vollerzählungsagentur auszufüllen:**

Nummer vom Quartier von der
Vollerzählung

Rangzahl vom Detail

Rangzahl von der Wohnung

Vom Stot auszufüllen:

Ortung

Postleitzahl

Geschlecht

N°

2021
Mir zählen, weil ihr zählt!
Zählung - Zählung

STATEC

RECENSEAMENTO GERAL DA POPULAÇÃO 2021

GENERAL POPULATION CENSUS 2021

**A preencher pelo STATEC
To be filled in by STATEC**

Nº do inquérito
Questionnaire number

**A preencher pelo agregado familiar
To be filled in by the household**

Comuna/Município / Town/City

Código postal / Postcode

Sex / Sexo

Nº / No

**A preencher pelo(a) entrevistador(a)
To be filled in by the census official**

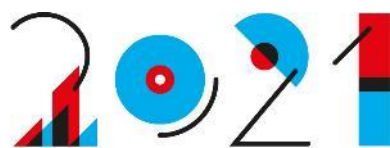
Nombre do quartier de recensement
Nummer der Vollerzählungsstelle

Nombre d'ordre de l'immeuble
Gebäudenummer

Nombre d'ordre du logement
Wohnungsnummer

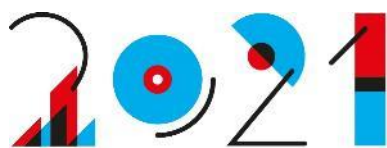
Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

- Diffusée en 5 langues



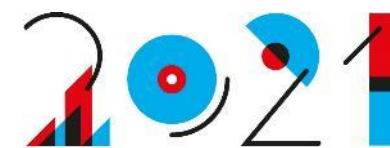
Mir **zielen**, weil Dir **zielt!**

Vollekszielung | Lëtzebuerg



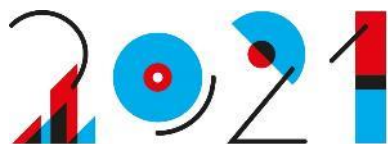
Nous **comptons**, car vous **comptez!**

Recensement de la population | Luxembourg



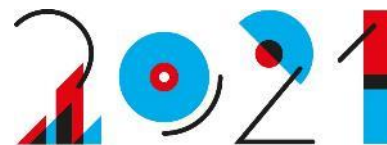
Wir **zählen**, weil Sie **zählen!**

Volkszählung | Luxemburg



We **count** because you **count!**

Population census | Luxembourg



Nós **contamos**
porque para nós você **conta!**

Censo populacional | Luxemburgo

- Divers média

Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

- Différentes phases :
 - 20/09 lancement officiel campagne
 - Phase 1 (18/10 -7/11) : teaser
 - Phase 2 (8/11 – 14/11) : présentation concrète du dispositif
 - Phase 3 (15/11 – 23/11) : pub en ligne ‘reminder’
 - Phase 4 (24/11 – début décembre): fin questionnaire papier ; relance
 - Phase 5 (janvier 2022) : campagne de remerciements avec gagnants de la loterie

Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

Presse écrite / abri-bus / parking :

Censos populacional
—
Nós contamos porque você conta!

Participe online a partir de 8 de novembro.
Mais informações: www.rp2021.lu

rápido & seguro!

STATEC
Guichet.lu

Vollekszielung
—
Mir zielen, well Dir zielt!

Maacht online mat vum 8. November un.
Mêi Informatiounen op: www.rp2021.lu

séier & sécher!

STATEC
Guichet.lu

Recensement de la population
—
Nous comptons, car vous comptez !

Participez en ligne à partir du 8 novembre.
Plus d'informations sur : www.rp2021.lu

rapide & sécurisé !

STATEC
Guichet.lu

Sous – verre :

Recensement de la population
—
Nous comptons, car vous comptez !

**Du ziels!
Tu comptes!
Du zählst!
You count!
Tu contas!**

STATEC
Guichet.lu

www.rp2021.lu

Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

Publicité en ligne

Vous voulez construire le Luxembourg de demain ?

Participez au recensement de la population,

en ligne avec votre code jusqu'au 28 novembre !

rapide & sécurisé !

www.rp2021.lu

STATEC Guichet.lu

2021 Nous comptons, car vous comptez !

STATEC
Guichet.lu

Vollekszielung
Mir zielen, well Dir zielt!
tëschent dem 8. an 28. November



Déroulement du RP2021 : Aides aux citoyens



8002 2121

Hotline

- Entre le 8 novembre et le 10 décembre
- Numéro gratuit



www.rp2021.lu

Site internet



rp2021@statec.etat.lu

Mail

4



Confidentialité

Confidentialité

- Règlement grand-ducal du 30 juillet 2021 après avis CNPD, Conseil d'Etat et Syvicol
- Agents soumis au secret statistique
- Le numéro d'identification national, l'adresse de résidence, les nom et prénoms servent à des fins de contrôle d'exhaustivité
- Ces données sont supprimées dès que l'identification des personnes physiques n'est plus nécessaire
- Respect de la réglementation RGPD: intervention humaine limitée dans le traitement des données
- Modernisation des aspects logistiques



5



Résultats du recensement

Résultats du recensement

Analyses des données – collaboration avec centres de recherche

- Diverses publications prévues :
 - Publications grand-public
 - Publications scientifiques
- 1^{ière} publication fin 2022
- Trentaine de publications en 2023

Exemples RP2011 :

- Activité professionnelle et inactivité
- La situation du logement : immeubles d'habitation, ménages, propriétaires et locataires
- L'arrière-plan migratoire de la population du Grand-Duché de Luxembourg
- Les langues parlées au travail, à l'école et/ou à la maison
- Ménages et types de familles
- ...

6



Budget

Budget voté

Recensement de la population = l'opération statistique la plus volumineuse :

- +- 645 000 personnes
- +- 280 000 ménages

Budget (sans coût salarial) :

- 5 350 000€ soit 8.3€ par personne



STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Merci pour votre attention



13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg



(+352) 247-84219



info@statec.etat.lu

statistiques.public.lu



@Statec
Luxembourg



/STATEC



@STATEC



Statec
Luxembourg



Annexes



Bases légales

- **Loi communale modifiée du 13 décembre 1988 (article 4 bis) :**

En vue de déterminer le nombre des membres du conseil communal assignés à chaque commune, **il est procédé, au moins tous les dix ans, au recensement de la population du Grand-Duché de Luxembourg.** La date et les modalités de ce recensement sont fixées par règlement grand-ducal. Le recensement se fait sur la base de la résidence habituelle qui est le lieu géographique où la personne à recenser habite d'ordinaire.»

- **Règlement grand-ducal du 30 juillet 2021 prescrivant un recensement général de la population, des logements et des bâtiments du Grand-Duché de Luxembourg au 8 novembre 2021**

- **La loi du STATEC (article 2, point5) :**

Le STATEC a pour mission de réaliser les recensements de la population, du logement et des bâtiments, la date et les modalités de ces recensements étant fixées par règlement grand-ducal.

Bases légales

- **Règlement communautaire**

Règlement (CE) No 763/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 9 juillet 2008 concernant les recensements de la population et du logement a pour objet d'établir « des règles communes pour la fourniture décennale de données exhaustives sur la population et le logement ».

L'article 5 du règlement stipule que « chaque État membre détermine une date de référence . Cette date de référence doit tomber dans une année définie sur la base du présent règlement (une année de référence). La première année de référence est l'année 2011 ».

Données administratives

RNPP

ctie
Centre des technologies
de l'information de l'État

Registre national des Personnes Physiques

- Numéro d'identification national
- Nom, Prénom
- Adresse
- Sexe
- Date de naissance
- Nationalité
- Situation de famille
- Pays de naissance
- Année d'arrivée au LU
- Lieu de résidence 1 an avant le recensement

RBL

STATEC

Registre des Bâtiments et des Logements

- Bâtiment :
- Adresse
 - Type de bâtiment
 - Période de construction

IGSS

CENTRE COMMUN
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Sécurité sociale

- Matricule
- NACE

Pas toute la
population:

- indépendant
- Fonctionnaires internationaux
- Frontaliers résidents

Aussi questions sur le questionnaire

En résumé

